



## CR réunion de quartier 09 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville

### Quartier des Ecrivains, Trois collines et Peintres

58 personnes présentes.

#### Introduction de M. le Maire Pierre BARROS

*Les réunions de quartier sont une longue tradition de la ville de Fosses. Mais depuis quelques années, nous étions empêchés de nous rencontrer (Covid 19, confinements successifs...). Depuis quelques semaines, nous avons à nouveau cette possibilité et donc nous avons saisi cette opportunité pour organiser de nouvelles réunions de quartiers. Il est important de reprendre ce rythme de réunions pour vous rendre compte des sujets sur lesquels la municipalité travaille depuis le début de mandat en 2020 et pour faire un point sur les sujets d'actualité. Nous voulons surtout partager sur le quotidien du quartier, de votre quartier.*

**Le maire présente sur l'écran et commente les projets de la ville : des questions sont posées durant cette présentation.**

#### **Projet de reconversion de la gendarmerie : les appartements seront-ils réservés aux Fossatussiens ?**

L'idée est, en effet, que ces appartements soient attribués à des habitants de la ville de Fosses. C'est pour cette raison que nous travaillons ce projet de concert avec Val d'Oise Habitat et que nous avons positionné ce projet sur un dispositif très particulier : la ville souhaite bénéficier de la priorité sur l'attribution de ces logements aux seniors déjà habitants de Fosses. Cela est vraiment l'objectif.

#### **Pourquoi y-a-t-il un budget de fonctionnement dédié au projet de reconversion de la gendarmerie ?**

Le projet est une sorte de « foyer logement » : il s'agit donc d'avoir du personnel qui puisse animer et accompagner le projet. C'est pourquoi la somme d'environ 100 000 € annuels a été indiquée. Aujourd'hui, nous avons une équipe qui travaille déjà au sein du restaurant intergénérationnel de l'École Daudet et nous pourrions mutualiser les projets et envisager une valorisation du personnel. A ce titre, il n'est pas prévu que ce soit un montant complémentaire dédié en fonctionnement. On souhaite sécuriser l'attribution.

#### **Quand ce projet de reconversion de la gendarmerie en habitat inclusif sera réalisé ?**

Il sera actionné en 2025-2026. En effet, les projets s'emboîtent : il est nécessaire que la gendarmerie soit construite sur le site de Survilliers afin d'organiser le déménagement des gendarmes sur le site. Une fois ce déménagement réalisé, le projet pourra être développé.

#### **Pourquoi le collège Stendhal est-il éclairé toute la journée, même le soir et pendant l'été, alors qu'aucun enfant n'est présent ?**

Le constat est partagé par tous. Ce n'est pas la commune qui assure la gestion du collège, c'est le département. Il est possible que le département agisse bientôt vu l'envolée des coûts de l'énergie. Néanmoins, il est convenu qu'un courrier de la mairie soit fait au département pour signaler cette situation à l'issue de la présente réunion de quartier.

### **Présentation de l'impact de la crise énergétique pour la ville de Fosses.**

Monsieur le Maire précise que l'ensemble des maires locaux se mobilisent sur ce sujet à travers les diverses associations d'élus, et notamment l'association des maires du Val d'Oise. Monsieur le Maire invite la population à regarder la vidéo réalisée par Monsieur Daniel Fargeau, président de l'UMVO et Maire d'Andilly sur les conséquences de la crise énergétique pour les collectivités. Cette vidéo est disponible sur Youtube.

### **Ensuite viennent les échanges sur des sujets évoqués par les habitants eux-mêmes**

#### **Dégradation des armoires télécom sur la ville : est-il possible de prendre des arrêtés municipaux pour empêcher l'accès ? D'autant plus qu'elles sont dégradées par des prestataires de services.**

En effet, nous avons des armoires dégradées, avec des prestataires qui font appel à des sous-traitants. Les services et les élus interviennent régulièrement sur ce type de problème auprès des prestataires. La question de l'intérêt de prendre des arrêtés se pose puisque ceux-ci ne sont pas respectés par les prestataires. Par ailleurs, autre problématique évoquée : celle des chambres qui se situent chez les habitants. Cela rend leur accès difficile pour les prestataires et pénalise le reste des habitants. Si une situation individuelle spécifique se présente, les habitants sont invités à se rapprocher du cabinet du Maire. Une situation spécifique est évoquée rue Racine. Le conseiller municipal Gildas Quiquempois est informé de la situation et doit intervenir la semaine suivante auprès de l'habitant qui refuse l'accès.

#### **Problématique de rues qui n'apparaissent pas sur les GPS ? Comme la rue l'épine remplacée par l'avenue de la Haute-Grève.**

Les services de la ville s'engagent à regarder ce point.

#### **Propreté de la rue Ronsard**

Il semble qu'un tas de feuilles n'ait pas été enlevé depuis une année en début de rue : demande de passage des services techniques à cet endroit, sachant que la balayeuse ne peut pas y passer. Le problème de la taille de haies également évoqué dans cette rue.

**Quelle sécurité dans le quartier quand absence d'éclairage public nocturne ?** Les habitants indiquent que les enfants traversent dans le noir sur des passages piétons et que les habitants arrivent à trop vive allure, notamment au niveau de la traversée face à la gendarmerie. Les habitants demandent s'il est possible de trouver une alternative pour éclairer les passages piétons, type accessoire réfléchissants. Les services techniques de la ville vont étudier cette demande.

#### **Quand seront installés les panneaux de certaines rues nouvelles liées à la création du quartier, type Rue Lucie Aubrac ?**

Les panneaux ont été installés cette semaine, les livraisons ont été plus longues que prévu.

#### **Souhaits de concertation sur la communication des mises en place des zones bleues.**

Des agents municipaux se garent dans les rues qui ne sont pas en zone bleue. En effet, la dernière zone bleue sur le secteur a été réalisée à proximité du cabinet médical pour faciliter l'accès des patients.

**Interrogation sur la temporalité de la communication des services de la ville :** les événements sont annoncés souvent après coup ou tardivement sur Facebook ou sur le journal municipal. Souhait d'une possibilité de laisser son sms pour des informations rapides et simples pour les habitants. L'exemple est donné sur la réunion de quartier du jour. Les élus précisent qu'eux-mêmes assurent aussi la distribution des flyers et que ceci a été le cas pour l'organisation de cette réunion de quartier.

### **Incivilités et trafic de stupéfiants**

La question de la vente de produits stupéfiants est largement évoquée pendant la réunion de quartier, notamment sur la place face au marché. La sécurisation du quartier la nuit est un vrai sujet. Des habitants témoignent et s'étonnent que cette situation se produise régulièrement, à proximité de la gendarmerie et qu'aucune intervention n'ait lieu. Monsieur le Maire précise que le travail d'enquête se fait mais qu'il peut être long. Une situation de vente de stupéfiants est évoquée avenue Ingres entre le numéro 8 et le numéro 10 : passage existant entre ces deux numéros. Les riverains souhaiteraient condamner ce passage. Une demande d'étude sera effectuée auprès des services techniques suite à la réunion de quartier du jour.

### **La situation du Square Eole**

Les habitants soulignent l'état de délabrement des bâtiments du Square Eole et des loyers très chers pour les locataires malgré cet état. Question également du trafic de stupéfiants au 6 square Eole. Les habitants présents souhaitent savoir si une association de locataires s'est déjà créée et, le cas échéant, ils souhaitent avoir les coordonnées des habitants. Actuellement la ville n'a pas connaissance qu'une association se soit créée mais cet objectif sera une plus-value pour l'ensemble des locataires. Un habitant témoigne de l'importance d'une association des locataires pour avoir une vigilance sur les augmentations de coûts. Il s'agit pour les services de la ville de voir ce qui est possible de faire pour coordonner cette création d'association.

### **Au square Némó, des scooters empruntent les chemins du parc des trois collines à vive allure**

Auparavant, des rochers étaient installés pour bloquer ces espaces. En effet, ils ont été enlevés car ils empêchaient l'accès des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Cependant il existe une installation d'un système présent sur un autre quartier qui pourrait être mis en place au square Némó pour régler cette situation.

### **Avenue du Large, le passage piéton pour aller à l'école Daudet n'est pas sécurisé. Un agent point école assurait la traversée mais ceci n'est plus le cas aujourd'hui. Pourquoi ?**

Ce point école avait été instauré lorsque le centre-ville était en travaux, afin de sécuriser les espaces. Aujourd'hui, les travaux étant terminés, cet endroit ne nécessite plus de présence humaine. Néanmoins, les habitants soulignent que cet endroit de traversée reste non sécurisé pour les enfants. Les services techniques passeront voir et proposeront d'éventuels aménagements. Les élus rappellent qu'un pédibus, autrefois, permettait de régler ce type de problème. Peut-être que des habitants pourraient reprendre le principe du pédibus pour améliorer cette situation de traversée des enfants ?

### **La rue Rosa Parks dispose d'un seul trottoir qui est systématiquement encombré par des véhicules, les piétons sont contraints de marcher sur la chaussée.**

Cette information sera transmise à la police municipale pour qu'elle effectue davantage d'interventions.

**En sus de la vidéo protection,** des habitants souhaitent la mise en place du dispositif voisins vigilants.

**Comité de fêtes** : un habitant exprime son souhait de participer au groupe de travail relatif au comité des fêtes.

**RER D : les habitants évoquent leur refus d'une augmentation des tarifs des Pass Navigo : la ligne D ne mérite pas cette augmentation au regard des difficultés récurrentes de transport.**

Monsieur le Maire évoque le travail réalisé par les élus locaux et les députés au sujet de la ligne RER D et poursuivra le travail en ce sens. Une prochaine motion sera soumise au vote en conseil municipal afin de faire part du mécontentement de chacun face aux dysfonctionnements de la ligne.

**Quelle est la politique municipale sur l'usage des trottinettes électrique ?** Il est évoqué un problème de sécurité sur l'utilisation des trottinettes, dont les usagers utilisent tantôt les voies vertes, tantôt les chaussées.

Il est prévu par les services de regarder la réglementation en la matière et de voir ce qui est possible de faire à ce sujet.

**Inquiétude des habitants sur la solution de la ville pour faire face à la situation de crise budgétaire : la ville va-t-elle augmenter les impôts fonciers ?**

Ce n'est pas la solution retenue par la ville de Fosses. Aucune décision n'est prise ce jour par la commune. Des alternatives « de lutte » sur le sujet nécessitent d'être organisées : alertes des élus nationaux, fermetures des services publics... la ville souhaite que l'Etat réagisse face à la situation dans laquelle se trouvent les collectivités et refuse de faire payer aux habitants les effets de cette crise. Ceci serait une aberration, si l'on s'en tient au « bouclier tarifaire mis en place pour les ménages ». Les habitants n'ont pas à payer « autrement » cette envolée des prix.

**Remerciements et rafraichissements.**